

Aide pour les personnes violentes

Une personne qui blesse physiquement ou psychiquement doit assumer sa responsabilité et demander de l'aide. Les consultations permettent d'apprendre à modifier son comportement.

Important à savoir

Craignez-vous de perdre le contrôle et de lui crier dessus, de la battre ou la menacer? Vous ne savez que faire de votre colère parfois? Faites preuve de courage et demandez de l'aide.

La violence est interdite et punie en Suisse.

Où trouver de l'aide?

Programme d'apprentissage contre la violence domestique (Lernprogramm gegen Häusliche Gewalt), 062 550 20 20, www.ahg-aargau.ch/

Dans le cadre du programme d'apprentissage, les auteurs de violence sont formés à résoudre les conflits sans recourir à la violence. L'offre a lieu en groupe et s'adresse aux personnes de plus de 18 ans. Dans certains cas, il est également possible de suivre le programme d'apprentissage individuellement. En cas de besoin, il est possible de faire appel à un service d'interprétation.

Tél 143 - La Main Tendue (Die Dargebotene Hand), 143 (24h), English Hotline 0800 143 000, www.143.ch

Si vous avez besoin de parler à quelqu'un immédiatement, vous pouvez contacter le 143 - La Main Tendue. Quelqu'un est là à tout moment. Même la nuit. L'offre est anonyme.

La violence n'est pas une solution - jamais.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

dev.hallo-aargau.ch/fr/haeusliche-gewalt/hilfe-fur-gewalt-ausubende-personen